

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2013
à 20h00

Sous la présidence de M. le Maire Jean Daniel HUCHELMANN,

Étaient présents :

M. Jean WINTER - Mme Véronique MEYER- M. Gabriel ROSFELDER (adjoints)
M. Jean-Martin MERCKLE - Mme Suzanne GRAFF-KAYSER - M. Grégory FINCK –
M. Didier PIERRE - M. Stève RISCH - M. Rémy HUCHELMANN - M. Christian GRAF –
M. Stéphane RISS

Absents excusés :

M. Dominique MATHIEU - M. Jean-Yves RETIF (procuration à M. Grégory FINCK) -
Mme Evelyne TRUTT.

1 – Approbation du PV du 21/03/2013

Le PV du 21 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

Mme Suzanne GRAFF, MM. Grégory FINCK et Rémy HUCHELMANN ont rejoint la séance.

Observation : Pour le point réforme des rythmes scolaires, nous avons noté que « Le coût annoncé est de 50 € par an et par élève. » or, il s'agit de 50 € d'aide si nous participons à la réforme dès la rentrée de septembre 2013 et uniquement pour la première année.

2 – Taxes Locales

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire,

ÉTUDIE les différentes simulations d'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales

DÉLIBÈRE

DÉCIDE de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales

Contributions directes	Taux
Taxe d'Habitation	16.25 %
Taxe Foncière (bâti)	9.09 %
Taxe Foncière (non bâti)	36.84 %
CFE	18.71 %

Vote : 12 voix POUR

3 – Subventions

Pas de demande de subventions à l'ordre du jour.

4 – Budget Primitif 2013 « Commune »

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif « Commune » 2013 établi par M. le Maire et la Commission des Finances,
Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif « Commune » 2013 établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	1 247 409,40 €
Recettes de fonctionnement	1 247 409,40 €
Dépenses d'investissement (y compris les restes à réaliser)	1 214 430,03 €
Recettes d'investissement	1 214 430,03 €

Vote : 12 voix POUR

5 – Prix de l'eau

Le Conseil Municipal sur proposition de la Commission Finances et après délibération

FIXE le prix de vente du m³ d'eau à 2,14 € T.T.C. à compter du 1^{er} Avril 2013.

M. Stève RISCH à rejoint la séance

Vote : 12 voix POUR – 1 Abstention

6 – Tarifs Branchement

Le Conseil Municipal
Après avoir entendu M. le Maire

DÉLIBÈRE

MAINTIENT le droit de raccordement au réseau d'eau potable à 650 €,

RECONDUIT le prix de base forfaitaire du compteur : 65 €

CONFIRME les coefficients multiplicateurs :

Diamètre du compteur	Coefficient
20	1.00
25	1.25
30	1.50
40	2.00
50	2.50
60	3.00
80	4.00
100	5.00

Vote : 13 voix Pour

7- Budget Primitif 2013 « Eau »

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif « Eau » 2013 établi par M. le Maire et la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif « Eau » 2013 établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	191 558,13 €
Recettes de fonctionnement	191 558,13 €
Dépenses d'investissement (y compris les restes à réaliser)	74 959,86 €
Recettes d'investissement	74 959,86 €

Vote : 13 voix POUR

8- Non valeur

Le comptable du Trésor Public de Barr sollicite l'admission en non valeur de factures irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la mise en non valeur d'un montant de 15,50 €.

Vote : 13 voix POUR

9- Location jardin École Élémentaire (Cession PFLEGER)

Le Conseil Municipal,

VU la délibération en date du 26 janvier 1978 portant sur la location d'une partie du jardin de l'école élémentaire,

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Thérèse PFLEGER a, par lettre en date du 13 mars 2013, résilié le contrat de location pour 5 ares.

CONSIDÉRANT que M. Alfred PFLEGER souhaite exploiter les 5 ares,

Après délibération,

DÉCIDE de confier en location une superficie de cinq ares à M. PFLEGER Alfred à compter du 11 novembre 2013.

Vote : 13 voix POUR

10 – Divers

Assemblée Nationale : Suite au projet de visite de l'Assemblée Nationale, M. le Maire informe les Conseillers qu'ils pourront visiter le Sénat et assister à une séance le Jeudi 13 juin 2013. M. le Maire propose de convier les conjoints.

Commission Fleurissement et Embellissement : Mme MEYER remercie la Commission Fleurissement et Embellissement pour le temps consacré aux décorations du village.

La séance est levée à 21h

Copie certifiée conforme
Gertwiller, le 08 avril 2013

Le Maire :

Jean-Daniel HUCHELMANN